

Rapport

Date de la séance du CE: 1er juillet 2015
Direction: Direction de l'instruction publique
N° d'affaire: 698757
Classification: Non classifié

HEP-BEJUNE; Rapport d'information bisannuel 2012 – 2014. Prise de connaissance par le Conseil-exécutif et proposition au Grand Conseil

Table des matières

1	Synthèse	2
2	Bases légales	2
3	Description de l'affaire	2
4	Synthèse du rapport bisannuel 2012-2014.....	3
4.1	Gouvernance et organisation des sites	3
4.2	Les formations	4
4.2.1	Formation primaire.....	4
4.2.2	Formation secondaire	4
4.2.3	Enseignement spécialisé	5
4.2.4	Formation continue	5
4.3	Recherche	6
4.4	Ressources documentaires et multimédias.....	6
4.4.1	Politique documentaire	7
4.4.2	Indicateurs de prêts	7
4.5	Services du rectorat.....	7
4.6	Gestion administrative	7
4.6.1	Gestion financière.....	8
4.6.2	Gestion des ressources humaines.....	8
4.6.3	Logistique	8
4.7	Les orientations stratégiques	8
4.8	Evolution des comptes et budget.....	10
5	Perspectives	10
6	Proposition.....	11



1 Synthèse

Le rapport d'information bisannuel 2012-2014 de la Haute Ecole Pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel (HEP-BEJUNE)¹ décrit les principales réalisations de l'institution durant cette période. Les activités sont présentées ici en fonction des secteurs structurant l'organisation de l'institution : la formation préscolaire et primaire, la formation secondaire, la formation continue, la recherche, les ressources documentaires et multimédia, les services du rectorat et, enfin, le secteur des services de l'administration et des finances. Un accent particulier est mis sur la mise en place de la nouvelle gouvernance décidée en 2013 par le Comité stratégique. Un certain nombre de responsables ont quitté successivement la HEP-BEJUNE, dont le recteur le 31 juillet 2014. Une équipe rectorale a dès lors été constituée avec un nouveau recteur et deux vice-recteurs. Dès son entrée en fonction en août 2014, le nouveau rectorat a développé cinq orientations stratégiques qui devraient constituer l'architecture du futur plan stratégique 2016-2020. La description de ce programme est intégrée dans notre rapport.

Le nouveau projet d'orientations stratégiques fascinant et pointu – mais peut-être encore trop ambitieux – a été communiqué. Malheureusement, au moment de la rédaction de ce rapport – avril 2015 – le Comité stratégique HEP-BEJUNE a constaté que les conditions propices à sa mise en œuvre à brève échéance ne sont pas encore réunies : l'institution a besoin d'être davantage stabilisée dans son fonctionnement. Après plusieurs échanges approfondis et réflexions de part et d'autre, il a été décidé d'un commun accord que le recteur cesserait son activité au sein de la HEP-BEJUNE à la fin de l'année académique 2014-2015.

La HEP-BEJUNE est dans une phase transitoire de solidification et le Comité stratégique s'emploie dès maintenant à trouver les meilleures solutions pour assurer son développement. Il a décidé d'appuyer le rectorat dans son ensemble grâce à un soutien extérieur et de mettre en place une structure intérimaire aussi rapidement que possible. Cette période transitoire va permettre de se concentrer sur la HEP-BEJUNE de 2015 et de redéfinir le profil du poste à mettre au concours.

2 Bases légales

Article 25, alinéa 2 du concordat intercantonal créant une Haute Ecole Pédagogique commune aux cantons de Berne, Jura et Neuchâtel (HEP-BEJUNE) (Annexe du RSB 439.28).

3 Description de l'affaire

Le concordat intercantonal créant une Haute Ecole Pédagogique commune aux cantons de Berne, Jura et Neuchâtel (HEP-BEJUNE) prévoit que les parlements des cantons partenaires soient saisis du rapport d'activités annuel de la HEP-BEJUNE. Au vu des dimensions de l'institution, de l'échelle temporelle à laquelle les changements se concrétisent et afin de réduire le travail administratif, le Comité stratégique a décidé, lors de sa séance du 23 octobre 2007, que ce document serait rédigé tous les deux ans. Le document mentionné en titre présente les actions stratégiques mises en œuvre par la HEP-BEJUNE durant la période 2012-2014. Elles s'inscrivent dans la vision à long terme et le plan de développement (2005-2015) que l'institution a préalablement fixés. Le rapport a été accepté par le Comité stratégique de la HEP-BEJUNE lors de sa séance du 6 mars 2015 ; il est joint en annexe (version française non traduite).

¹ Repris sous le terme « Le Rapport » dans la suite du texte.

4 Synthèse du rapport bisannuel 2012-2014

La Haute Ecole Pédagogique des cantons de Berne, partie francophone, du Jura et de Neuchâtel (HEP-BEJUNE), fondée en 2001, présente le bilan de ses activités et réalisations pour les années académiques 2012-2013 et 2013-2014. Ce cinquième bilan met en évidence le développement de l'institution : il décrit les actions stratégiques mises en œuvre et les activités initiées dans les différents secteurs de l'institution. Le développement de la HEP-BEJUNE s'inscrit dans une vision à moyen et à long terme lui permettant de répondre aux missions qui lui sont confiées dans les domaines de la formation, de la recherche et de la diffusion des connaissances à la collectivité socio-éducative de l'espace BEJUNE, romand et national, dans le but de promouvoir et de renforcer la qualité de l'enseignement.

Les tableaux du dernier chapitre « L'institution en chiffres » du rapport bisannuel 2012-2014 contiennent les principaux paramètres statistiques se rapportant aux étudiants et étudiantes par filières de formation, aux diplômés et diplômées par provenance cantonale, au nombre de prêts des médiathèques ainsi qu'au personnel en fonction des différentes activités exercées.

4.1 Gouvernance² et organisation des sites

Au début 2013, le Comité stratégique a décidé de procéder à une analyse de la gouvernance de la HEP-BEJUNE dans un esprit d'amélioration continue de l'institution et dans une perspective lui permettant de mieux relever les défis qui accompagnent le développement du paysage suisse des hautes écoles avec la mise en œuvre de la Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE). En juin 2013, le Comité stratégique a pris connaissance des résultats de l'analyse de gouvernance conduite par un bureau spécialisé. Sur la base des considérants, le Comité stratégique a créé un groupe de travail comprenant des ressources de l'institution et des services cantonaux BEJUNE avec la mission de lui présenter des propositions concrètes d'amélioration de l'organisation et du fonctionnement. A la fin 2013, ce groupe de travail a proposé une nouvelle structure organisationnelle sur la base des constats et points de vigilance relevés par l'analyse de gouvernance. Validant les différentes propositions du rapport, le Comité stratégique a arrêté un certain nombre d'options. Ainsi, le nouveau recteur se voit accorder une plus large autonomie dans sa fonction, un positionnement plus clair au sein de l'institution. Il bénéficie de l'appui de deux vice-recteurs en charge respectivement des formations, de la recherche et des ressources documentaires. Un responsable administratif placé sous l'autorité du recteur apporte sa contribution dans le cadre de la gestion administrative de l'institution. L'ensemble de ces mesures de gouvernance sont entrées en force à partir du 1^{er} août 2014.

Le nouvel organigramme est reproduit à la page 5 du Rapport. Le recteur en place, Monsieur Jean-Pierre Faivre, a quitté l'institution fin juillet 2014 et son successeur, Monsieur Richard-Emmanuel Eastes en a repris les rênes le 1^{er} août. Avec les deux nouveaux vice-recteurs, Messieurs Fred-Henri Schnegg et Bernard Wenzel, le rectorat était constitué. Par ailleurs, l'organisation de l'ensemble des organes internes et externes de la haute école a dû être repensée. A ce jour, une commission BEJUNE de la formation (externe), une commission du personnel et un conseil académique (interne) ont été créés.

Le concordat intercantonal de juin 2000 créant une HEP commune aux cantons BEJUNE sera adapté en fonction de la nouvelle structure de gouvernance.

² Vu l'importance de ce thème, nous avons repris dans cette synthèse l'intégralité du passage du Rapport qui s'y rapporte.

La Commission paritaire instituée par le Comité stratégique a livré en avril 2013 un premier rapport concernant la révision du statut du personnel. La poursuite des travaux a été différée, le Comité stratégique ayant décidé de faire coïncider les travaux avec l'entrée en fonction de la nouvelle équipe dirigeante de la HEP-BEJUNE fixée au 1^{er} août 2014. Le règlement de la Commission du personnel a, par contre, été mis en consultation et accepté par le Conseil de direction et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Pour rappel, le site de Bienne accueille les filières de formation secondaire, de l'enseignement spécialisé, les formations complémentaires, la formation continue, la recherche, le service de l'administration et des finances, la direction des médiathèques et une partie des activités du rectorat. La formation primaire est dispensée sur les sites de la Chaux-de-Fonds et de Porrentruy. En novembre 2012, le canton du Jura a pris la décision de construire un campus regroupant les institutions de degré tertiaire en ville de Delémont. Ce bâtiment accueillera une filière primaire de la HEP-BEJUNE, la HE-Arc et le Rectorat de la HES-SO. Cette nouvelle implantation à proximité immédiate de la gare présente un intérêt majeur en termes d'accessibilité permettant notamment à la HEP-BEJUNE de se rapprocher de ses deux autres sites de formation. Sur délégation du Comité stratégique, le recteur de la HEP a signé en mars 2014 le pré bail à loyer du campus HE-Jura. Il est prévu de transférer les activités de la HEP de Porrentruy à Delémont pour la rentrée académique 2016.

4.2 Les formations

La CDIP a reconnu les diplômes de la formation préscolaire et primaire en juin 2013, du master en enseignement spécialisé en juin 2014 et des trois filières de la formation secondaire à la fin de l'année 2014.

4.2.1 Formation primaire

Depuis la rentrée 2013, les détenteurs et detentrices d'une maturité spécialisée, orientation pédagogie ont la possibilité de se porter candidat à cette formation conformément au règlement de la CDIP. Par ailleurs, la filière primaire autorise une admission sur dossier ou une diminution de la durée de formation (validation des acquis).

A partir de la rentrée 2014, les étudiants de 3^{ème} année ont la possibilité de terminer leurs études sous une forme qui combine formation et activités d'enseignement en intégrant une classe (formation par l'emploi). Le nombre de périodes de cours théoriques restant le même, la qualité de la formation est garantie. Ces dispositifs visent à répondre à la problématique de pénurie d'une part, mais aussi à apporter une réponse partielle à la question des remplacements.

Suite à l'introduction des cours d'anglais en 7^e HarmoS, le programme de formation des étudiants et étudiantes terminant leurs études en 2013 et 2014 – qui ne comportait pas d'anglais – la HEP-BEJUNE a proposé une offre transitoire de formation langagière et de didactique en anglais. Cinquante-huit étudiants et étudiantes ont ainsi obtenu l'attestation leur permettant d'enseigner l'anglais.

4.2.2 Formation secondaire

Depuis l'été 2012, la formation secondaire est localisée à Bienne. Dès lors, un certain nombre de changements sont intervenus :

- renforcement de la cohérence de la structure de formation et accompagnement davantage individualisé qui tient compte des filières et des parcours de formation,
- création d'une unité de formation qui consiste, pour chaque étudiant et étudiante, à établir un programme personnel d'activités de formations (cours, conférences, visites, séminaires, etc.),
- amélioration de l'organisation grâce à des cahiers des tâches et des procédures plus précises,
- introduction d'outils performants de planification et de gestion des parcours de formation des étudiants et des étudiantes,
- renforcement de la communication avec les étudiants et les étudiantes, les formateurs et formatrices (amélioration des sites intranet et internet),
- meilleure intégration des étudiants et étudiantes dans certains processus (représentation dans le cadre des collèges de formation et de l'unité de formation continue),
- renforcement des collaborations avec les étudiants et étudiantes et les formateurs et formatrices en établissement,
- amélioration de la collaboration avec les autres entités de la HEP-BEJUNE,
- poursuite de la collaboration au niveau romand, en particulier dans le cadre du dispositif « Didactique romande » qui consiste à organiser ensemble huit didactiques depuis l'été 2012,
- meilleure conciliation entre la formation et une activité annexe (étalement de la formation, stages en emploi),
- amélioration des relations avec les directions des écoles partenaires.

4.2.3 Enseignement spécialisé

La période 2012-2014 a été consacrée à la réorganisation et à la mise sur pied d'une véritable filière en enseignement spécialisé. Les activités prioritaires ont été les suivantes :

- renforcement de la direction de la formation (soutien d'un adjoint) et création d'un comité programme réunissant plusieurs formateurs et formatrices,
- redéfinition des bases réglementaires et rédaction de nouveaux documents (guides de l'étudiant et du formateur, plans cadres),
- renforcement de la cohérence dans le discours pédagogique,
- mise en place d'une organisation plus en lien avec les exigences de la tertiarisation (redéfinition ou adaptation des contenus),
- rapprochement des activités de la formation à la communauté des chercheurs et chercheuses,
- constitution du dossier de révision de la reconnaissance par la CDIP.

4.2.4 Formation continue

Le domaine de la Formation continue a connu pendant la période sous revue un changement organisationnel : suite au départ du responsable en 2013, une direction provisoire a été mise sur pied. Celle-ci s'est attachée à garantir l'organisation et à assurer la qualité des formations ainsi qu'à rétablir la confiance au sein de l'équipe du secrétariat et à veiller à une bonne gestion.

Les offres de formation ont été adaptées aux exigences du système HarmoS associée à celle du Plan d'Etudes Romand (PER) :

- introduction du PER
- utilisation des nouveaux moyens d'enseignement romands,
- amélioration de compétences en langues étrangères et didactique des langues.

Des formations plus ciblées ont été offertes, par exemple :

- mesures de sécurité en milieu scolaire,
- ainsi que les formations spécifiques à chaque canton.

4.3 Recherche

La politique de la recherche a été validée par le Comité stratégique en avril 2013. Elle comporte cinq axes principaux qui déterminent les principales orientations prises par l'institution :

- formation tertiaire et professionnalité enseignante,
- savoirs à enseigner, savoirs pour enseigner,
- intégration scolaire,
- nouvelles technologies dans l'enseignement
- pratiques de recherche et réflexivité en formation à l'enseignement.

Les activités de recherche ont principalement consisté :

- en la poursuite et l'actualisation du programme de recherche centré sur la mission,
- en la mise en place et la pérennisation de la structure,
- en la formation à la recherche des étudiants et étudiantes,
- au renforcement des partenariats à tous les niveaux,
- à assurer la diffusion des résultats de recherche en particulier auprès de la profession enseignante,
- au contrôle de qualité des activités de recherche.

On citera encore les activités marquantes suivantes :

- accueil des quelque 400 participants et participantes de l'édition 2013 du colloque international organisé annuellement par l'European Association for Practitioner Research on Improving Learning,
- Etude tricantonale sur les risques de pénurie des enseignants et enseignantes et proposition d'un programme par l'emploi en 3^{ème} année de Bachelor en enseignement primaire,
- création du statut d'assistant ou d'assistante de recherche.

Une liste non exhaustive des publications et une liste des manifestations scientifiques auxquelles la HEP-BEJUNE a participé apparaissent aux pages 16 et 17 du Rapport.

4.4 Ressources documentaires et multimédias

La nouvelle répartition des sites a amené les responsables à adapter l'offre documentaire à chaque site. L'organisation du site de Bienne a été entièrement revue en 2013. Le déménagement de juin de la même année a permis de repenser l'agencement de la médiathèque pour le rendre davantage adapté aux besoins des étudiants et étudiantes en formation secondaire.

4.4.1 Politique documentaire

Suite à une analyse de l'offre en documents numérique qui montrait une carence en la matière, des initiatives ont été prises :

- abonnement à un diffuseur proposant la plateforme Cairn spécialisée en sciences humaines et sociales,
- accès à Scholarvox (18'000 livres en texte intégral),
- début de l'intégration des rapports de recherche et mémoires dans la bibliothèque numérique Rero Doc,
- mise en place de la Bibliothèque scolaire numérique BEJUNE en rapport avec le centre MITIC interjurassien notamment,
- évaluation et sélection des applications disponibles sur iPad et tablettes.

4.4.2 Indicateurs de prêts

Le nombre de prêts avait sensiblement diminué entre 2011 (185'585) et 2012 (151'962). Il a encore fléchi entre 2012 et 2013 (145'942). Le nombre d'appareils prêtés est resté relativement stable durant cette période. Cette évolution n'est pas spécifique à la HEP-BEJUNE. Les facteurs suivants – ou leur combinaison – pourraient expliquer l'évolution constatée :

- la réorganisation de la HEP-BEJUNE,
- la fermeture de la médiathèque de Bienne pendant le déménagement de 2013,
- l'évolution des pratiques d'enseignement,
- l'augmentation des supports numériques.

4.5 Services du rectorat

Le service « communication » a quitté le site de Porrentruy pour rejoindre celui de Bienne en octobre 2013. A ses activités régulières (information, promotions, publications régulières et nouvelles) se sont ajoutées des activités particulières comme par exemple :

- le développement d'une nouvelle maquette de la revue « Enjeux Pédagogiques »,
- la création d'un guide pour les nouveaux collaborateurs et les nouvelles collaboratrices,
- l'aménagement et l'animation d'un stand au Salon de la formation du Jura et du Jura bernois à Moutier en mars 2014.

Le service « TICE et Pédagogie » est chargé de fournir des prestations à l'ensemble des usagers de la HEP-BEJUNE (maintenance, fonctionnalités de logiciels ou de matériel), de l'introduction à l'utilisation de moyens interactifs et d'assurer la partie technique d'événements organisés par la HEP-BEJUNE.

Un certain nombre de projets spécialisés initiés par le service « TICE et Pédagogie » apparaît en page 21 du Rapport.

4.6 Gestion administrative

Le service de l'administration et des finances gère le domaine financier, les ressources humaines et la logistique.

4.6.1 Gestion financière

Le système de contrôle mis en place en 2010/2011 a été appliqué dans son intégralité sur les exercices 2012 et 2013. Son existence a été formellement attestée par l'Organe de contrôle dans le cadre de son rapport sur les comptes annuels au Comité stratégique.

En 2013, pour la première fois depuis sa création, la HEP-BEJUNE n'a pas été en mesure de respecter son budget. La cause en est la décision politique de recapitaliser les caisses de pension des cantons concordataires. La situation du canton de Berne étant particulière, celui-ci n'a pas vu un dépassement de sa charge par rapport à son propre budget HEP-BEJUNE.

Le Comité stratégique a confirmé le mandat de révision des comptes à la société BVConsult SA pour les exercices de 2014 à 2016.

4.6.2 Gestion des ressources humaines

De nombreux changements du personnel ont eu lieu dans le service de l'administration et des finances suite aux conclusions du rapport de gouvernance au cours de la période 2012-2014 :

Le directeur du service de l'administration et des finances, le responsable des finances et la responsable du personnel ont quitté l'institution respectivement en septembre 2013, en janvier et octobre 2014. Un nouveau responsable administratif a été engagé à partir du 1^{er} mai 2014. Le processus de recrutement d'un nouveau responsable des ressources humaines a débuté en octobre 2014.

4.6.3 Logistique

C'est dans le domaine de l'informatique que la plupart des projets ont été réalisés, aussi bien au niveau de l'infrastructure (création de nouvelles salles multimédias, renouvellement de la salle TICE, maintenance et renouvellement des appareils) que du développement de nouvelles fonctionnalités par exemples actualisation du bureau à distance, installation d'un écran accueil, création de nouveaux portails à l'intention des utilisateurs et utilisatrices³.

4.7 Les orientations stratégiques⁴

Le nouveau rectorat de la HEP-BEJUNE a développé dès son entrée en fonctions (août 2014) cinq orientations stratégiques qui devraient constituer l'architecture du futur plan stratégique 2016-2020 pour une mise en œuvre d'ici 2020. Ce sont les suivantes :

1. Développer une culture institutionnelle commune autour des missions de la HEP
 - en restructurant les fonctions supports de la HEP au service de ses missions et de ses acteurs,
 - en simplifiant les règlements pour améliorer les conditions de travail,
 - en accroissant les échanges et les collaborations entre les parties prenantes pour une harmonisation accrue des conceptions et des pratiques,
 - en optimisant l'utilisation des ressources et en maintenant les dépenses dans la moyenne suisse.

³ La liste exhaustive des projets apparaît à la page 23 du Rapport.

⁴ Vu l'importance de ce thème, nous avons repris dans cette synthèse l'intégralité du passage du Rapport qui s'y rapporte.

2. Construire et consolider l'identité spécifique d'institution de formation professionnelle tertiaire intimement connectée au terrain
 - par une réflexion approfondie sur l'organisation et les pratiques de l'institution et
 - pour renforcer la culture commune et accompagner la restructuration du domaine suisse des Haute Ecoles.
3. Identifier, expérimenter et promouvoir des actions et des réflexions de pointe en matière de formation des enseignants et de circulation des savoirs fondées sur une veille pédagogique, scientifique et technologique locale, nationale et internationale pour vivifier les pratiques de l'institution et insuffler les meilleures idées dans le système éducatif romand
 - en identifiant, valorisant et partageant les bonnes pratiques conduites dans l'espace BEJUNE,
 - en étudiant les progrès et innovations réalisés ailleurs en Suisse et dans le monde et en s'en inspirant,
 - en menant en permanence quelques actions exploratoires ciblées, innovantes et réflexives, appuyées sur un socle stable d'activités éprouvées,
 - en encourageant, autour de ces actions et réflexions, les synergies internes entre formations, ressources documentaires, recherche et TICE,
 - en développant auprès des formateurs et formatrices une politique d'accompagnement et d'incitation en matière d'innovation et d'initiative.
4. Préparer le corps enseignant à former des citoyens et citoyennes ainsi que des professionnels et professionnelles du monde de demain en insistant sur les spécificités individuelles, la diversité socio-culturelle et le rapport aux savoirs, la créativité et la culture numérique pour former des enseignants et des enseignantes adaptables à ce que l'école et la société seront dans les prochaines décennies
 - en faisant évoluer la posture et le rapport aux savoirs des enseignants et enseignantes par l'appropriation d'une culture de l'investigation et de la recherche centrée sur l'élève en tant que personne,
 - en préparant les étudiants et les étudiantes à l'évolution du rôle de l'enseignant et de l'enseignante dans un monde scolaire en mutation,
 - en développant une didactique de la créativité dans la formation des enseignants et enseignantes,
 - en promouvant une culture du numérique à tous les niveaux de la HEP,
 - en entretenant des commissions et conduisant des actions prospectives autour des relations élèves-savoirs-enseignants-école-technologie-société.
5. Etre une institution de référence pour les questions d'éducation dans l'espace BEJUNE au service de la communauté éducative et des cantons, voire de la société civile pour légitimer toujours davantage l'action de la HEP et faire rayonner ses valeurs
 - en construisant des politiques de recrutement et de développement professionnel soutenues par des formations continues adaptées aux besoins et inspirées par une politique d'amélioration continue robuste et collaborative,
 - en s'inscrivant dans et en influençant des réseaux d'acteurs pédagogiques dans l'espace BEJUNE, en Suisse et à l'international, en marquant explicitement son appartenance à la HEP,

- en développant des projets utiles à la communauté éducative à travers des actions visibles et fédératrices, dans une perspective de service public,
- en produisant des données scientifiques exploitables par les cantons dans l'élaboration de leurs politiques éducatives,
- en améliorant la communication institutionnelle en exploitant tous les médias possibles, en se positionnant comme un lieu de savoir et d'expertise pédagogique.

Ces réflexions ont ensuite été traduites en objectifs opérationnels, en indicateurs, en actions prioritaires et en échéances au sein des divers domaines vice-rectoraux. Elles devraient faire l'objet d'un travail permanent tout au long de l'année 2015.

4.8 Evolution des comptes et budget

Comptes 2011-2013 et budget 2014 (CHF)⁵

	Comptes 2011	Comptes 2012	Comptes 2013	Budget 2014
Préscolaire et primaire	6 281 635	5 870 121	4 958 176	5 168 500
Secondaires I et II	2 539 672	2 245 014	2 224 226	2 340 000
Enseignement spécialisé	-	-	-	735 300
Formation continue	3 501 986	3 516 809	3 470 714	3 336 200
Ressources documentaires et multimédia	1 767 228	1 770 138	1 843 181	1 817 800
Recherche	1 338 404	1 247 038	1 415 454	1 431 000
Rectorat	1 255 548	1 184 881	1 167 691	2 732 000
Administration	2 696 730	2 604 168	2 799 578	1 501 000
Charges du personnel	889 445	913 731	876 572	1 377 000
Infrastructures	3 304 636	3 493 600	3 060 055	3 095 000
Réserve stratégique	600 000	750 000	-500 000	-
Recapitalisation CP	-	-	4 128 000	-
Total	24 175 283	23 595 501	25 443 645	23 533 800

Les statistiques usuelles concernant, les étudiants et étudiantes, le personnel et les aspects financiers particuliers se trouvent aux pages 27 à 34 du Rapport.

5 Perspectives

Comme on peut le constater, le projet de développement stratégique du nouveau recteur, s'il est fascinant et pointu, n'en est pas moins ambitieux et sa réalisation demande une structure interne harmonieuse et solide. Malheureusement, au moment de la rédaction de ce rapport – avril 2015 – le Comité stratégique HEP-BEJUNE a constaté que les conditions propices à sa mise en œuvre d'ici 2020 ne sont pas encore réunies : l'institution a besoin d'être davantage stabilisée dans son fonctionnement comme le montrent les chiffres 1 et 2 du point 4.7 du présent rapport. Ainsi, les activités initiées par le nouveau recteur – décrites en particulier sous les chiffres 3 à 5 du même chapitre 4.7 – ne pouvaient pas se développer harmonieusement car l'institution n'est pas encore en mesure d'envisager de nouveaux projets.

Il a donc été décidé d'un commun accord que le recteur cesserait son activité au sein de la HEP-BEJUNE à la fin de l'année académique 2014-2015. La HEP-BEJUNE est dans une

⁵ Extrait du tableau (sommes arrondies) de la page 32 du Rapport.

phase transitoire de solidification et le Comité stratégique s'emploie dès maintenant à trouver les meilleures solutions pour assurer son développement. Pour assurer la continuité du rectorat, le Comité stratégique a décidé de l'appuyer dans son ensemble grâce à un soutien extérieur et de mettre en place une structure intérimaire aussi rapidement que possible. Cette période transitoire va permettre de se concentrer sur la HEP-BEJUNE de 2015 et de redéfinir le profil du poste à mettre au concours.

6 Proposition

Le Grand Conseil prend connaissance du rapport bisannuel 2012-2014 de la HEP-BEJUNE.

Annexe :

- HEP-BEJUNE, Rapport bisannuel 2012-2014